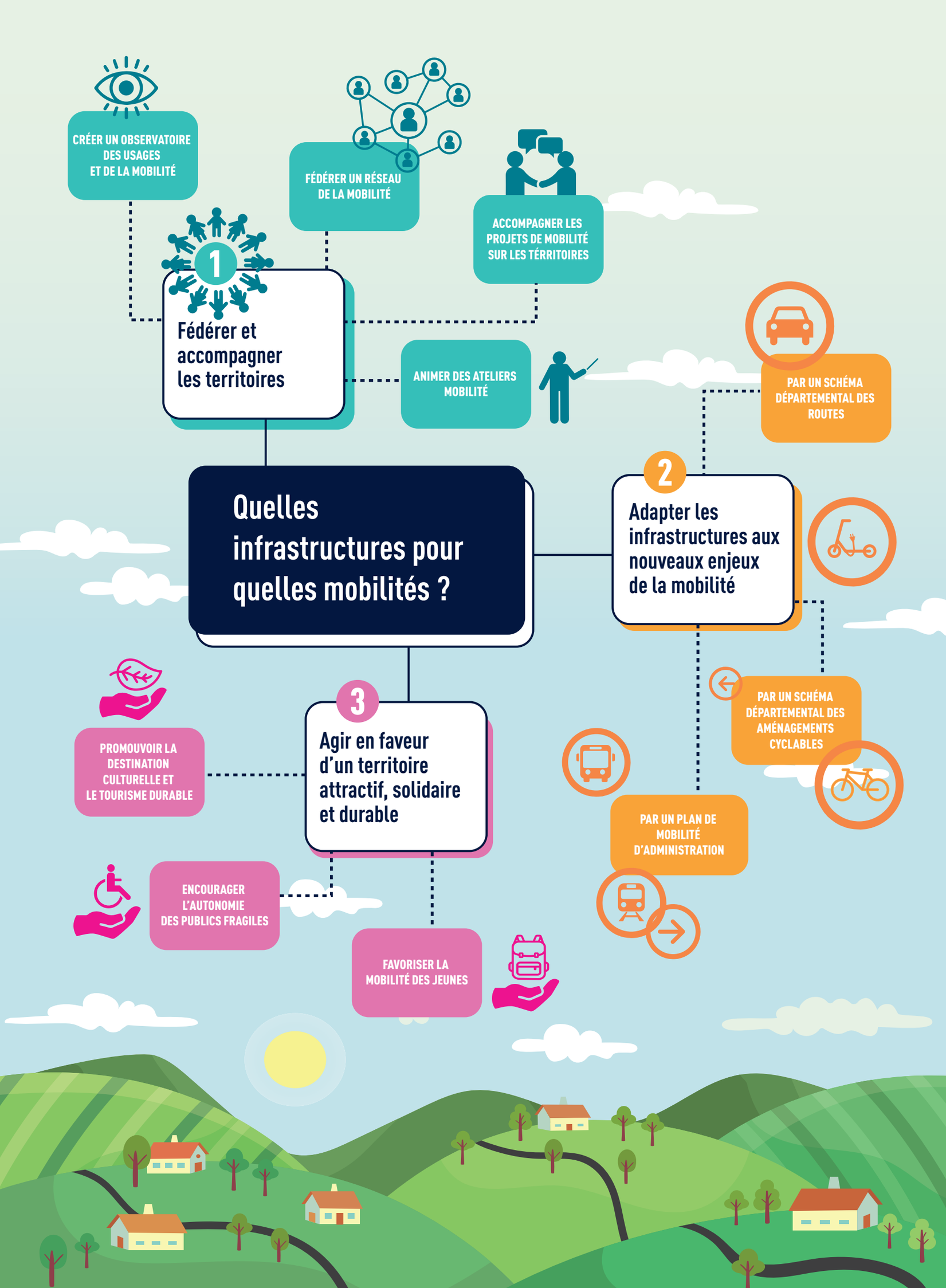
Quelles infrastructures pour quelles mobilités ?
1
Fédérer et accompagner les territoires
CRÉER UN OBSERVATOIRE DES USAGES ET DE LA MOBILITÉ
FÉDÉRER UN RÉSEAU DE LA MOBILITÉ
ACCOMPAGNER LES PROJETS DE MOBILITÉ SUR LES TÉRRITOIRES
ANIMER DES ATELIERS MOBILITÉ
2
Adapter les infrastructures aux nouveaux enjeux de la mobilité
PAR UN SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES ROUTES
PAR UN SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES
PAR UN PLAN DE MOBILITÉ D'ADMINISTRATION
3
Agir en faveur d'un territoire attractif, solidaire et durable
PROMOUVOIR LA DESTINATION CULTURELLE ET LE TOURISME DURABLE
ENCOURAGER L'AUTONOMIE DES PUBLICS FRAGILES
FAVORISER LA MOBILITÉ DES JEUNES